## Fabrication de palettes et caisses palettes en bois Entreprises incluses dans le rapport (2023/0709)

- ANNEE PRODUCTION
- ANNIC BOIS
- APROBOIS
- ARBOPAL
- BARBARIE PALOX
- BARBIER
- CASTEL PALETTES
- CELLE (ETS)
- CORJON
- DAVID ET FILS (ETS)
- DESTAMPES EMBALLAGES
- ECB EMBALLAGE CENTRE BOIS
- EMBALLAGES MAQUET ET CIE
- FRANCEPAL
- GM EMBALLAGES
- GRIMBERT EMBALLAGES
- IGB
- JACQUOT BAUDIER (ETS)
- JAUFFRET ET FILS (ETS)
- JOSSO
- LOUIS FRATY ET CIE (ETS)
- MATHIEU
- ORTH
- PALFRANCE
- PETIT
- PGS ARNAUD
- PGS BEYNEL
- PGS JURAPAL
- SAFAB STE AUXILIAIRE DE FABRICATION
- SCIERIE FEIDT
- SCIERIE MIGEON
- SEMN EMBALLAGES MODERNES LA NONETTE
- SMBLP STE MONTBR BOIS LOIRE PALETTES
- SPB PGS SCIERIE ET PALETTES BLANC
- ST BOIS
- STPM STE TOULOUSAINE DE PALETTES DE MANUTENTION
- SUSSI ET FILS

## Fabrication de palettes et caisses palettes en bois Bon de commande (2023/0709)

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 37 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2024.

☐ support papier ☐ support PDF ☐ support clé USB ☐ papier et clé USB	225 € <sup>HT</sup> 225 € <sup>HT</sup> 325 € <sup>HT</sup> <del>550 €</del> 440 € <sup>HT</sup>	adresse e-mail impérative remise de 20%	Tampon ou signature
Société A l'attention de Adresse			
CP et ville			

A retourner à La Loupe Financière par courier, par mail ou par fax – mail LLF@LLF.FR – fax +33 4 76 99 93 92

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus. Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [‡2]